

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

COMITE TECHNIQUE DE SUIVI
DES PROGRAMMES ECONOMIQUES

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS
ET D'INCLUSION ECONOMIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

TECHNICAL FOLLOW UP COMMITTEE
FOR ECONOMIC PROGRAMS

ADAPTIVE SAFETY NETS AND
ECONOMIC INCLUSION PROJECT

00000018

N°

MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/C

Yaoundé le 02 SEPT 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, **Monsieur Alamine OUSMANE MEY**, a le plaisir d'annoncer le lancement des inscriptions en ligne des candidatures au **deuxième cycle du Programme de Concours des Plans d'Affaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique**.

Le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique, qui bénéficie de l'appui technique et financier de la Banque mondiale, vise l'amélioration des conditions de vie des ménages défavorisés et les plus démunis et, la promotion de l'inclusion économique et l'entrepreneuriat des jeunes.

Le nouveau cycle du **Programme de Concours des Plans d'Affaires du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique** constitue une étape majeure dans la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et le renforcement du tissu des petites et moyennes entreprises.

Il bénéficiera à **1.000 jeunes promoteurs d'entreprises**, âgés de **18 à 35 ans**, établis dans les villes de **Yaoundé, Douala, Buea, Bamenda, Maroua et Garoua**.

Doté d'une **enveloppe globale de 5,5 milliards de FCFA**, le Programme de Concours des Plans d'Affaires concerne les entreprises en phase de démarrage, comptant entre un et trois ans d'existence, qu'elles soient formelles ou non et présentant un potentiel de croissance significatif et un potentiel de création d'emplois dans les secteurs porteurs et prioritaires pour le Gouvernement définis dans la SND30.

Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un appui financier, des formations entrepreneuriales, des séances de coaching ainsi que d'un suivi post-financement destiné à renforcer leur compétitivité et leur pérennité.

En soutenant ces jeunes porteurs de projets, le Gouvernement entend favoriser la création d'emplois durables, stimuler l'innovation, renforcer la compétitivité des PME et contribuer à une croissance économique plus inclusive.

Les candidatures sont ouvertes du **07 septembre au 17 octobre 2026** et se font exclusivement en ligne sur la plateforme officielle du Programme :

7

<https://www.pfs-aie.cm/public/portail/cpa>. Pour toute autre information, veuillez consulter la même plateforme.

Le Gouvernement invite tous les jeunes entrepreneurs répondant aux critères d'éligibilité à saisir cette opportunité pour faire accélérer le développement de leurs entreprises et contribuer à la transformation économique de notre pays./-



Hamine Ousmane Mey